



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

LE 1^{ER} JUIN 2020

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal en ce premier jour de juin l'an deux mil vingt, à huis clos, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire: M Claude Perreault

Les conseillers : M Denis Gamache Mme Brigitte Brochu
M. Nicolas Lacasse
Mme Manon Deslauriers M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

91-06-2020

OUVERTURE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-29, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne mais en respectant les distanciations. Qu'une copie audio de la séance sera disponible sur notre site web.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité ; *celui-ci a été mis sur le site web de la municipalité quelques jours avant la rencontre pour consultation par la population.*

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 4 mai est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie de celui-ci quelques jours avant la présente session.

92-06-2020

DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET SALAIRES

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu :

- d'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de mai 2020 tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 355 854,04\$
- que le sommaire de paie mensuel d'un montant de 17 139\$ soit accepté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

CORRESPONDANCE

- ✉ M Rémi Lapierre, résident de la rue Tourterelle accuse le conseil municipal de négligence concernant le projet de construction des 6 logements. *Le Conseil municipal répond à ses demandes*
- ✉ En relation avec la correspondance du mois dernier concernant l'installation pour cages de lapins et poules en milieu urbain, et après discussion avec le contribuable, il a été décidé conjointement de reporter à janvier prochain l'étude de ce dossier.
- ✉ Copie du règlement adopté par la MRC décrétant une dépense et un emprunt de 5 525 000\$ pour la construction du nouveau centre administratif régional hors de la zone inondable.
- ✉ Réponse négative de l'agence municipale de financement 911 en lien avec notre demande de subvention pour l'achat d'une génératrice.
- ✉ Confirmation de deux subventions au profit du terrain de jeux : Programme emploi canada/9023\$ et Tremplin Santé/500\$
- ✉ Confirmation par notre député provincial de la subvention FIMEAU pour le renouvellement des infrastructures des rues St-Jacques, Notre-Dame et de la Fabrique (*travaux à prévoir en 2021*)
- ✉ Plusieurs plaintes nous ont été déposées pour la poussière extrême dans les rangs.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de mai.

CPTAQ :

ADMINISTRATION

DÉPÔT RAPPORT DU MAIRE

ATTENDU QUE le maire doit déposer et faire rapport des faits saillants du rapport financier 2019;

ATTENDU QUE ce rapport sera affiché sur le site internet de la municipalité ainsi qu'aux endroits prévus au règlement n° 455 sur les modalités de publication;

ATTENDU QUE vu la situation de pandémie covid-19 toujours en vigueur et qui détermine que le conseil doit se tenir à huis clos, il est entendu que les contribuables peuvent avoir un délai de vingt (20) jours pour soumettre leurs questions ou commentaires en lien avec le rapport par courriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le rapport soit déposé à ce conseil et que les contribuables ont jusqu'au 22 juin afin de soumettre leurs questions au conseil. Une réponse leur sera rendue lors de la prochaine séance du conseil de juillet.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Émile Nadeau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la tarification de certains biens et services.

DÉPÔT DU PROJET DU RÈG N° 478-2020

Le conseiller Émile Nadeau dépose un projet de règlement numéro 478-2020.

-Ce projet de règlement a pour objet de décréter une tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou pour le bénéfice reçu d'une activité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que Mme Geneviève Bourque soit engagée comme pompier de notre municipalité. Mme Bourque possède une formation de pompier suivi au sein de l'armée Canadienne. Une période probatoire de six mois débute en date du 14 juin prochain.

93-06-2020

94-06-2020

95-06-2020



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

TRANSPORT ROUTIER-VOIRIE

MANDAT CONTROLE QUALITATIF DES SOLS ET MATERIAUX

96-06-2020

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que la soumission de Englobe Corp. soit acceptée au coût de 9882.56\$ taxes incluses pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de prolongement de la rue Industrielle. Que ce mandat est conditionnel à l'acceptation des autorisations requises auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) ainsi qu'auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

97-06-2020

APPEL D'OFFRE- RANG STE-SUZANNE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement de mandater la firme WSP pour préparer l'appel d'offre en lien avec les travaux de réfection du rang Ste-Suzanne sur une longueur approximative d'un kilomètre. Que les coûts nécessaires à ces démarches étaient déjà prévus dans le mandat des plans et devis.

98-06-2020

AVIS DE MOTION

Le conseiller Denis Gamache donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt pour la réfection du rang Ste-Suzanne.

DÉPÔT DU PROJET DU RÈG N° 477-2020

Le conseiller Denis Gamache dépose un projet de règlement numéro 477-2020.

-Ce projet de règlement a pour objet de faire un emprunt afin de procéder à des travaux de réfection du rang Ste-Suzanne sur une distance d'un kilomètre incluant le changement de trois ponceaux transversaux.

99-06-2020

TRAVAUX DE CONNEXION AUX SERVICES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE des travaux de construction résidentiels/jumelés sont prévus dans le début de la rue de l'Hirondelle;

CONSIDÉRANT QUE les services d'aqueduc ne sont pas disponibles dans la première section de cette rue et qu'il nous faut donner le service étant en secteur urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que la soumission de Conrad Giroux inc au montant de 19195\$ avant taxes soit acceptée et que ces travaux seront payés à même nos soldes d'emprunts disponibles.

100-06-2020

VENTE DE TERRAIN – ZONE INDUSTRIELLE

CONSIDÉRANT QU'il nous faut abroger la résolution no 79-05-2020;

CONSIDÉRANT QU'un seul terrain d'une superficie approximative de 2665,2 mètres carrés soit vendu à Ecla Gestion immobilière inc

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Deslauriers et résolu unanimement que le conseil municipal vend à Ecla Gestion immobilière inc. un terrain dans la zone industrielle d'une superficie approximative de 2665,2 mètres carrés.

-Qu'un acompte de 14 512.50\$ nous a été versé en date du 4 décembre 2019 qui sera déduit du montant de vente;

-Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

101-06-2020

ENGAGEMENT D'UNE AIDE D'ENTRETIEN AUX ESPACES VERTS / TEMPS PARTIEL

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que Samuel Boutin soit engagé pour l'entretien des espaces verts de la municipalité qui consiste en la tonte et le débroussaillage des terrains et des pentes.



102-06-2020

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

OUVERTURE SOUMISSIONS DE DÉNEIGEMENT

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement qu'étant donné la seule soumission reçue, soit celle de Conrad Giroux inc au coût de 2 124 849.48\$ avant taxes, soit acceptée pour les travaux de déneigement pour les cinq (5) années à venir.

HYGIÈNE DU MILIEU
AUCUN DOSSIER

103-06-2020

LOISIRS ET CULTURE ENGAGEMENT AU POSTE D'ENTRETIEN DES ESPACES FLEURIS

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que Vincent Carbonneau soit engagé pour l'entretien sommaire des espaces fleuris des édifices municipaux ainsi que pour l'aide à l'élaboration d'un aménagement au parc de la FADOQ.

104-06-2020

ENGAGEMENT DES ANIMATEURS DU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Manon Deslauriers et résolu unanimement que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour, édition 2020 :

- Marie-Ève Turcotte comme responsable
- Alexis Béland ainsi que Jérémy Plamondon comme animateurs
- Alexane Normand et Jolyanne Lagrange comme aide moniteur.

105-06-2020

MESURES DE SÉCURITÉ ET DE DISTANCIATION/TERRAIN DE JEUX

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a autorisé le droit aux camps de jours de tenir leurs activités à partir du 22 juin;

CONSIDÉRANT QU'il faut se conformer aux normes de sécurité, sanitaires et de distanciation, des procédures seront établies et un guide pour les parents sera préparé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le conseil mandate la coordonnatrice en loisirs à prendre toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser et protéger tant les animateurs que les jeunes qui profiteront de ce service. Que les procédures devront nous être soumis pour approbation.

DIVERS

-Dépôt du rapport de la firme d'hydrogéologue Envir'eau puits en lien avec le prolongement de la rue Industrielle.

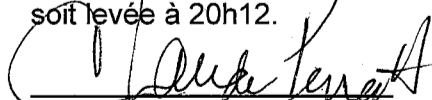
Période de questions Questions de l'assemblée

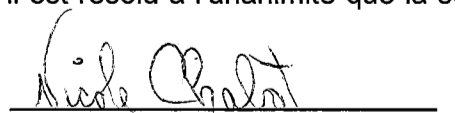
Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

106-06-2020

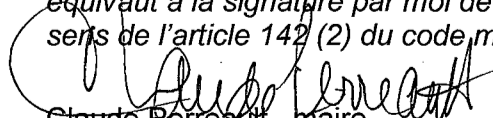
CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition d'Émile Nadeau, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h12.


Claude Perreault, maire


Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.


Claude Perreault, maire